

Systèmes de conversion au Superéthanol-E85 : 5^{ème} HOMOLOGATION

1. Toujours premier fabricant homologué !

Nous sommes heureux de vous annoncer l'obtention de notre 5^{ème} homologation qui concerne les véhicules en injection directe, de 8 à 14cv, norme Euro 5/6.

BIOMOTORS, 1^{er} fabricant homologué de France, conserve donc son avance et **couvre désormais 88% des modèles de tout le parc automobile homologable***.

2. Technologie 100% Flexfuel**

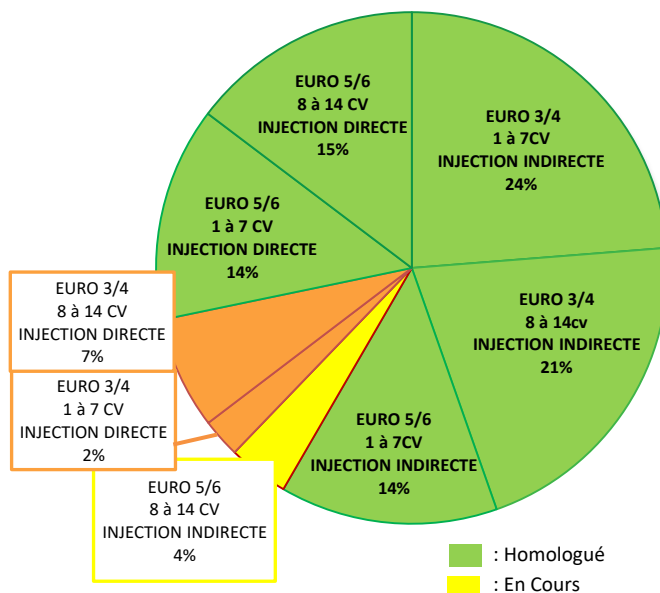
Inventeur et détenteur du brevet depuis 2015 des systèmes de conversion dédiés aux injections directes. Cette homologation démontre une nouvelle fois la performance des équipements proposés par la marque.

Encore aujourd'hui, BIOMOTORS est le seul fabriquant à proposer une technologie Flexfuel** aboutie pour les injections directes essence, comportant un capteur de carburant qui détecte précisément le pourcentage de bioéthanol contenu dans le réservoir.

Cette réussite est aussi synonyme d'emplois, l'équipe de BIOMOTORS continue de s'agrandir pour conserver sa politique de proximité auprès de ses clients et notamment gagner en réactivité sur le traitement des dossiers d'homologation toujours plus nombreux avec ces nouvelles obtentions d'agréments.

3. Développement

Biomotors reste l'acteur majeur du marché des équipements de conversion au bioéthanol, en **offrant un vaste réseau d'installateurs habilités** comprenant des garagistes indépendants, ainsi que les réseaux les plus reconnus du secteur tel que : Rody, Point.S, AD, Auto Leclerc, VDSA... et bien d'autres à venir. Nos 481 installateurs permettent de répondre à la demande croissante, **portée par un prix du bioéthanol en baisse avec une moyenne actuelle de 0.68€/l et l'ouverture en moyenne ces 6 derniers mois d'une nouvelle station par jour en France.**



BIOMOTORS poursuit son engagement pour la mobilité plus propre et sera partenaire aux Rencontres Internationales des Véhicules Écologiques (RIVE 2019).

Plus d'informations sur : www.biomotors.fr

Lexique :

*homologable : l'arrêté ministériel qui encadre l'installation des systèmes E85 en France, s'applique pour les véhicules à partir de la norme Euro 3 (année 2000) et jusqu'à 14cv fiscaux.

**FlexFuel : n'est pas une marque, mais le terme générique anglo-saxon qui définit la technologie permettant à un véhicule d'avoir une carburation modulable essence/bioéthanol.